



Désinfection

WYRITOL

PROFESSIONAL DISINFECTION

ANTI-ACARIENS ET PUNAISES DE LIT 500ml

Limite allergies,
rhinites, asthme,
démangeaisons



- ✓ Elimine les acariens et punaises de lit
- ✓ Actif sur les larves
- ✓ Literies, moquettes, tissus d'ameublement
- ✓ **Traitement préventif et curatif**



Désinfection

ANTI-ACARIENS ET PUNAISES DE LIT 500ml

CARACTÉRISTIQUES

- Elimine les acariens et punaises de lit responsables d'allergies, d'asthme, de démangeaisons et d'infections cutanées.
- Agit également sur les larves en les éliminant et en interrompant leur développement.
- S'utilise par pulvérisation directe sur les textiles : literie, coussins, fauteuils, tapis, moquettes, canapés, tissus, plinthes...
- Ne tache pas.
- Traitement préventif et curatif.



MODE D'EMPLOI

- Fermer les portes et les fenêtres des pièces à traiter.
- Nettoyer la surface à traiter.
- Enlever la nourriture et écarter les animaux domestiques (chat, chien, poissons...) et les plantes qui pourraient se trouver à proximité de la surface à traiter.
- Faire un essai préalable sur une partie cachée de la surface à traiter.
- Bien agiter l'aérosol avant utilisation.
- Vaporiser directement le produit à 20 cm des surfaces
- à traiter.
- Laisser agir 3 heures, puis aérer 4 heures minimum.
- La literie traitée ne doit pas être utilisée dans les 12 heures suivant l'application du produit.
- Renouveler l'opération au moins une fois par mois.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITÉS PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
Anti-acariens et punaises de lit 500ml	PV56073204	33661295607328	6	29	87	3

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.



225 allée des Cèdres
01150 SAINT-VULBAS
www.proven.fr

N°Azur 0 810 400 402